

Règlement Covid 19 évolutif selon les mesures sanitaires en vigueur

Ecole Municipale des Sports et Pass'Sport

Le **Protocole Sanitaire** de « reprise progressive et adaptée de la pratique des activités physiques et sportives » du Ministère des Sports du 8 juin 2020 repose sur cinq fondamentaux :

- Maintenir la distanciation physique ;
- Appliquer les gestes barrière ;
- Organiser les flux en limitant le brassage des participants ;
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Former, informer et communiquer.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Reprise progressive et adaptée de la pratique des activités physiques subordonnée à la capacité d'assurer le strict respect des règles sanitaires définies par le ministère des Solidarité et de la Santé.

Les parents devront prendre la température de leur enfant tous les matins avant de venir sur le site d'activités. Si elle est supérieure à 37,8°, l'enfant ne pourra pas être accueilli à l'école des sports et/ou à pass'sport. Le port du masque est obligatoire pour les enfants âgés de 11 ans et plus.

- Les accès d'entrée et de sortie seront matérialisés par des affiches et un marquage au sol.
- Il est impératif de **respecter les horaires (qui pourront être échelonnés)** et qui seront mis en place pour réguler le flux des entrées et des sorties et garantir la distanciation (horaires communiqués en fonction du groupe d'accueil).
- Les enfants et LEUR accompagnateur doivent rester à **1 mètre les uns des autres**.
- Seuls les participants seront autorisés à entrer sur le site d'activités. Les parents resteront à l'extérieur et repartiront sans attendre, pour éviter tout attroupement à l'entrée comme à la sortie.
- Lavage des mains (enfants avec les éducateurs) :
 - *extérieur : utilisation d'un gel ou d'une solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du site,
 - *intérieur : utilisation de savon et d'eau à l'entrée et la sortie du site.

SITE D'ACTIVITES

- Le jour de la reprise de l'activité EMS et/ou PASS'SPORT, les participants bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique et les gestes barrière à respecter.
- Les participants apporteront le 1^{er} jour leur sac à dos identifié (nom et prénom) avec un équipement en cas de pluie type kway, une paire de chaussure de sport pour le site intérieur, une bouteille d'eau ainsi que son déjeuner dans le cas où la pause méridienne a été réservée ou pendant une journée « continue » spécifiée sur le planning d'activités PASS'SPORT.
Pour Pass'Sport, ce sac à dos avec la paire de chaussures de sport d'intérieur et le vêtement de pluie restera sur le site.
- **Aucun prêt de matériel** ne sera fait par les éducateurs.
- Le site d'activités sera organisé de manière à respecter la distanciation physique entre les participants, les éducateurs, les groupes.
- Les déplacements sur le site d'un participant sans un éducateur ne seront pas autorisés.
- Le matériel et le mobilier non nécessaire seront neutralisés.
- Les échanges d'objets personnels seront interdits. Les participants doivent avoir avec eux leur matériel personnel, des mouchoirs jetables et éventuellement un gel hydro alcoolique utilisé sous la surveillance d'un éducateur.
- Le site intérieur sera aéré régulièrement.

GESTION DES CIRCULATIONS

- Le sens de circulation sera indiqué par un fléchage.
- Les portes du site intérieur resteront ouvertes le plus souvent possible pour limiter les points de contact (hors issues donnant directement sur la sortie).

OPTION CANTINE = PAUSE MERIDIENNE PASS'SPORT

- Les enfants inscrits initialement à « l'option cantine » seront automatiquement pris en charge pendant « la pause méridienne » avec une surveillance sous la responsabilité des éducateurs. En fonction du planning d'activités, ils prendront leur repas (qu'ils auront pris soin d'apporter) sur le site, dans le respect des distances physiques à tenir.

ESPACE PEDAGOGIQUE ET DE REPOS PASS'SPORT

- Des temps d'instruction/apprentissage pédagogique et de repos seront organisés dans le respect de distanciation physique et des gestes barrière : plusieurs thèmes seront abordés comme ceux de la santé, le sport, la nutrition, les règles de jeu *pas de jeux de contact, de ballons et tout ce qui implique des échanges d'objets (billes...etc).*
- Si les conditions climatiques ne permettent pas une activité en extérieur, un temps de pause sera organisé sur le site intérieur : les enfants doivent apporter des feuilles pour dessiner, coloriages, un livre.
- Le lavage des mains est prévu avant et après l'accès à cet espace.

SANITAIRES ET TOILETTES

- Le lavage des mains sera fait avant et après le passage aux toilettes qui sera programmé à différents moments de la journée.
- Les participants n'iront pas aux toilettes seul pendant le temps d'activités.
- Les participants ne doivent pas boire aux robinets.
- Les sanitaires seront aérés et nettoyés régulièrement.

NETTOYAGE ET DESINFECTION

- Le site sera nettoyé quotidiennement.
- Les robinets, poignées de porte, les tables, les chaises seront nettoyées quotidiennement, et les sols lavés tous les matins.
- Les locaux seront aérés régulièrement.

CAS COVID

- En cas d'apparition de symptômes évocateurs, l'enfant sera immédiatement isolé dans le cabinet médical dans l'attente de son retour au domicile ou de sa prise en charge médicale. Il sera testé.
- En cas de test positif, les modalités d'identification, de dépistage des contacts et d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec l'autorité municipale. Des décisions de mises en quatorzaine, de fermeture de site d'activités, pourront être prises par ces dernières.



ATTESTATION DE REPRISE D'ACTIVITES

[A compléter, à signer et à envoyer à educ.sport@ville-thiais.com](mailto:educ.sport@ville-thiais.com)

TOUT ENFANT OU PARENT QUI NE RESPECTERAIT PAS CES PRESCRIPTIONS EMISES PAR LES AUTORITES SANITAIRES, NE POURRA PLUS ETRE ACCUEILLI A L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS ET/OU PASS'SPORT.

Je, soussigné(e),..... parent de l'enfant

reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accueil mentionnées ci-dessus.

A Thiais, le.....

Signature des parents

Signature de l'enfant